

Jeudi 15 février 2024



PRESSE NATIONALE

Politique 



CONSEIL DES MINISTRES D'HIER / DÉCRISPATION DE LA SITUATION SOCIOPOLITIQUE, LE PRÉSIDENT ALASSANE OUATTARA : "JE FERAİ D'IMPORTANTES ANNONCES D'ICI À LA FIN DU MOIS DE FÉVRIER"

Le premier Conseil des ministres après la 34e édition de la "CAN de l'hospitalité", qui s'est soldé par la victoire de la Côte d'Ivoire, s'est tenu, hier, mercredi 14 février 2024, au Palais présidentiel. L'un des faits importants de ce Conseil des ministres, c'est l'annonce faite par le Chef de l'État. Celui de prendre des décisions d'ici peu dans le sens de préserver un climat de paix. "Je souhaite que ce climat de paix et de cohésion constaté tout au long du déroulement de cette CAN soit maintenu et renforcé. Je ferai, dans ce sens, d'importantes annonces d'ici à la fin du mois de février", a révélé le Président Alassane Ouattara.



APRÈS LE SACRE DES ÉLÉPHANTS À LA CAN 2023 : MOHAMMED VI ADRESSE UN MESSAGE AUX IVOIRIENS

Dans un geste de solidarité et d'amitié, Mohammed VI, Roi du Maroc, a envoyé un message chaleureux au Président ivoirien, Alassane Ouattara, après la victoire éclatante de l'équipe nationale ivoirienne à la CAN 2023. La finale, qui s'est déroulée à Abidjan, a vu les Éléphants triompher sur un score de 2-1 contre le Nigeria, dimanche 11 février 2024, au stade olympique Alassane Ouattara d'Ebimpé. Dans ce message, le monarque marocain a adressé ses sincères félicitations au Président Ouattara et à la Première dame, Dominique Ouattara, pour ce succès historique. Il a par ailleurs salué la persévérance et la combativité de l'équipe ivoirienne.



APRÈS SES FÉLICITATIONS POUR LA RÉUSSITE DE LA CAN : OUATTARA CONFIE UNE AUTRE MISSION À MAMBÉ

C'est le premier Conseil des ministres après la 34e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football, remportée par les Éléphants de Côte d'Ivoire. Lors de cette réunion, mercredi 14 février 2024, au Palais présidentiel à Abidjan-Plateau, le Chef de l'État, Alassane Ouattara, a félicité tout le Gouvernement et singulièrement le Premier Ministre, Ministre des Sports et du Cadre de vie, Robert Beugré Mambé, pour l'organisation réussie de cette compétition. "Dans le but de consolider les acquis de cette CAN, je demande à Monsieur le Premier Ministre de faire en sorte que l'entretien, la maintenance et l'exploitation optimale des infrastructures de grande qualité, dont nous disposons désormais, soient une priorité immédiate", a confié le Président Ouattara.

18E CONFÉRENCE DE L'UPCI À ABIDJAN : 54 PARLEMENTAIRES ATTENDUS

Le Bureau de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire s'est réuni tout récemment, à la salle de la Rotonde du palais de l'Institution. Conduite par le président Adama Bictogo, cette réunion a inscrit deux points à son ordre du jour, dont celui sur la tenue prochaine de la 18e Conférence de l'UPCI. A cette rencontre, Adama Bictogo a rappelé l'organisation de la 18e Conférence de l'Union parlementaire des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (UPCI-OCI) que la Côte d'Ivoire abritera, du 2 au 5 mars 2024. Il a par ailleurs précisé que 54 délégations y sont attendues.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE : LA CÔTE D'IVOIRE RENFORCE SON DISPOSITIF JURIDIQUE

C'est un pas de plus dans le cadre du renforcement du système pénal et la lutte contre le terrorisme, le blanchiment des capitaux et les infractions assimilées. Lors du Conseil des ministres, d'hier, mercredi 14 février 2024, qui s'est tenu au Palais présidentiel, à Abidjan-Plateau, le Gouvernement a, en effet, adopté quatre projets de loi relatifs au système pénal. A savoir un projet de loi modifiant la loi du 26 juin 2019 portant code pénal, un projet de loi modifiant la loi du 27 décembre 2018 portant code de procédure pénale, un projet de loi modifiant la loi du 7 juillet 2015 portant répression du terrorisme et un projet de loi relatif à l'entraide judiciaire en matière pénale.

Economie ↗

ADJOUMANI AUX JOURNÉES SUR LE CAJOU : "L'ANACARDE PEUT FOURNIR LE QUART DU BUDGET NATIONAL"

Les 5e Journées nationales des exportateurs de cajou (JNEC) se sont ouvertes, hier, mercredi 14 février 2024, à l'hôtel Radison Blue d'Abidjan - Port-Bouët, autour du thème : "Durabilité de la filière cajou, gage de compétitivité et de croissance de l'économie ivoirienne". Durant trois jours, les acteurs de la filière venus du continent africain, d'Europe, d'Asie et d'Amérique rechercheront les bonnes pratiques et techniques culturelles afin d'accompagner la croissance du secteur, tout en protégeant l'environnement. "La filière anacarde peut fournir le quart du budget national si elle atteint les objectifs de transformation fixés par le Chef de l'État", a soutenu Kobenan Kouassi Adjoumani, ministre d'État, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières.

DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE : L'ANGOLA À L'ÉCOLE IVOIRIENNE

L'Angola, 2e producteur africain de pétrole, veut développer son secteur agricole. C'est dans cette veine qu'une délégation angolaise, dirigée par le secrétaire d'État à l'Agriculture et à l'élevage, João Manuel Baratolomeu Da Cunha, s'est rendue, hier, mercredi 14 février 2024, au cabinet du ministre d'État, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Kobenan Kouassi Adjoumani. "Nous sommes venus en Côte d'Ivoire pour un objectif. Notre pays a décidé de relancer sa production dans le domaine du café, du cacao, du palmier à huile. Et la Côte d'Ivoire a une expertise dans ces domaines à travers ses centres de recherche, ses transferts de compétence", a indiqué l'hôte angolais.

Société ↗

PARFAITE ORGANISATION DE LA CAN CÔTE D'IVOIRE 2023 : LE PRÉSIDENT OUATTARA FÉLICITE LA PRESSE

Un Conseil des ministres a eu lieu, hier, mercredi 14 février 2024, au Palais de la Présidence de la République à Abidjan-Plateau. Le Chef de l'État, à l'entame dudit Conseil, a félicité la presse pour la meilleure couverture de la grand-messe du football africain. "Merci à la presse. Je tenais à vous le dire. Le Président vous a félicités lors de son adresse, à l'entame du Conseil des ministres", a déclaré le ministre



KONÉ MAMADOU, PRÉSIDENT DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE : "FAISONS EN SORTE QUE LA JUSTICE SOIT FORTE"

Le président du Conseil supérieur de la magistrature plaide pour une justice forte en Côte d'Ivoire. Il a réitéré ce vœu, à la cérémonie de présentation de vœux, hier, mercredi 14 février 2024, dans les locaux de l'Institution, à Abidjan-Cocody. "Faisons en sorte que la justice soit forte. Pour cela, aidons le Conseil supérieur de la magistrature à réussir sa mission", a-t-il exhorté. Puis, d'ajouter : "En dehors de nos consciences individuelles, le Conseil supérieur de la magistrature est l'instrument approprié pour la construction d'une justice forte qui fera le bonheur de tous nos compatriotes."



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE : UN PARTENARIAT SIGNÉ AVEC ESTP PARIS POUR LA FORMATION D'INGÉNIEURS IVOIRIENS

Le Ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, par le biais de son directeur de cabinet adjoint, Jean Arnaud Kouakou, a signé un partenariat avec l'École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie de Paris (ESTP Paris), représentée par son directeur général, Joël Cuny, à Abidjan-Plateau, le mercredi 14 février 2024. Pour celui-ci, il s'agit d'un partenariat d'excellence. A en croire le ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, N'Guessan Koffi, l'accord signé est de grande importance pour les classes préparatoires Technologie sciences industrielles (TSI), ouvertes au Lycée classique d'Abidjan depuis cette rentrée, avec un effectif de 22 élèves.



YAMO USSOUKRO / LUTTE CONTRE LA DROGUE ET LES MOIF : PLUS D'UNE TONNE DE DROGUE ET DE MÉDICAMENTS PROHIBÉS INCINÉRÉS

En présence, des autorités locales, militaires et du substitut du procureur près le tribunal de Toumodi, la cellule anti-drogue de la sixième légion territoriale de la gendarmerie nationale de Yamoussoukro a incinéré, le mercredi 14 février 2024, à la décharge municipale de la ville, plus d'une tonne de drogues, stupéfiants et Médicaments de qualité inférieure ou falsifiés (MQIF), saisis au cours de l'année 2023, par le capitaine Kpan Guy Roger, chef de ladite cellule et ses hommes, dans leurs zones d'intervention (le District des lacs et le District autonome de Yamoussoukro). Ces produits saisis et incinérés sont composés, entre autres, de 132, 492 kg de cannabis, 176,4 Kg d'héroïne, 61g de cocaïne, 2,839 Kg de médicaments Tramadol, 5,205 Kg de Diazepam d'une valeur marchande de 19 865 600 FCFA.



SÉCURISATION DE LA CAN 2023 : COMMENT LES FDS ONT VERROUILLÉ LE TERRAIN

L'organisation de cette CAN de l'hospitalité a été un véritable succès grâce aux Forces de défense et de sécurité (FDS) qui ont tout mis en œuvre pour anticiper toutes menaces terroristes ou débordements à Abidjan et dans les villes hôtes qui ont abrité les matchs de cette compétition (13 janvier - 11 février 2024). Durant cette compétition, ce sont plus de 20 000 hommes, munis d'équipements de dernière génération, qui ont été déployés sur le terrain. A plusieurs kilomètres et aux alentours des stades, des check-points ont été dressés sous la vigilance des hommes du général de corps d'armée, Alexandre Apalo Touré, commandant supérieur de la gendarmerie nationale, et de Youssouf Kouyaté, directeur général de la police nationale de Côte d'Ivoire.



POUR SON RÔLE DÉTERMINANT DANS L'ORGANISATION DE LA CAN : BEUGRÉ MAMBÉ CHALEUREUSEMENT FÉLICITÉE HIER, PAR OUATTARA

Le Président de la République, SEM Alassane Ouattara, a présidé un Conseil des ministres, hier, mercredi 14 février 2024, au Palais présidentiel d'Abidjan-Plateau. Une rencontre fortement marquée par le 3e sacre des Éléphants de Côte d'Ivoire lors de la CAN 2023. "Monsieur le Premier Ministre, je voudrais vous féliciter tout particulièrement, ainsi que les membres du Gouvernement, pour la bonne organisation reconnue de tous de cette CAN 2023 en Côte d'Ivoire. Le président de la Confédération africaine de football (CAF) m'a indiqué que ce sont plus de 2 milliards de personnes qui ont regardé cet événement. Bravo à vous", a indiqué le Chef de l'État, à l'entame du Conseil.



GLOIRES DU SPORT ET ARTISTES DE CÔTE D'IVOIRE : COMMENT BEUGRÉ MAMBÉ LES A MIS EN MISSION POUR LA CAN 2023

Mobiliser toutes les forces vives autour de la 34e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2023 (13 janvier au 11 février 2024), tel a été l'objectif du Premier Ministre, Ministre des Sports et du Cadre de vie, Robert Beugré Mambé. Pour ce faire, le Chef du Gouvernement a initié une série de rencontres avec plusieurs secteurs d'activités, dont les gloires du sport et des artistes, courant décembre, à l'hôtel du District à Abidjan-Plateau. Le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, leur a en effet demandé de s'impliquer dans la mobilisation des Ivoiriens car, "la CAN est l'occasion de leur rendre un hommage". "Cette CAN est la vôtre. Vous devez donc participer à sa réussite", avait indiqué le Chef du Gouvernement. Message entendu, car les Éléphants ont remporté la CAN 2023 grâce à la mobilisation de tous.



CAN 2023 : 3 IVOIRIENS DANS L'ÉQUIPE TYPE DE LA CAF

Le Groupe d'étude technique (TSG) de la CAF a dévoilé son meilleur onze pour la Coupe d'Afrique des Nations "Côte d'Ivoire 2023", mercredi 14 février 2024. L'équipe a été méticuleusement sélectionnée, en tenant compte de la domination des équipes qui ont atteint les derniers stades du tournoi. Les prouesses réalisées par le pays hôte, la Côte d'Ivoire, pour décrocher le titre ont été dûment reconnues, puisque trois Éléphants ont été retenus. Il s'agit notamment du latéral gauche Ghislain Konan, du milieu défensif Jean Michaël Séri et du milieu offensif Franck Kessié. Élu meilleur coach de la compétition, l'entraîneur des Éléphants, Faé Émerse, est à juste titre l'entraîneur de cette équipe type.



VU SUR LE NET

AFFAIRES ÉTRANGÈRES : TROIS AMBASSADEURS EXTRAORDINAIRES ET PLÉNIPOTENTIAIRES NOMMÉS

Il s'est tenu un Conseil des ministres, ce mercredi 14 février 2024, à la Présidence à Abidjan-Plateau. Dans le compte-rendu lu par le ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du Gouvernement, Amadou Coulibaly, il a mentionné qu'au titre du Ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, le Conseil a adopté le décret portant nomination de trois ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de la République de Côte d'Ivoire. Sont donc nommés M. Lamine Ouattara, ambassadeur près le Royaume du Maroc avec résidence à Rabat. Nogozen Bakayoko, ambassadeur près la République d'Italie avec résidence à Rome, ainsi que Mme Hélène N'Garnim-Ganga, en qualité de coordonnatrice résidente des activités opérationnelles de développement du Système des Nations-Unies en Côte d'Ivoire.

ANNÉE DE LA JEUNESSE 2023 : "LES INITIATIVES ENTREPRISES ONT NÉCESSITÉ UN INVESTISSEMENT DE 535,8 MILLIARDS DE FCFA" (GOUVERNEMENT)

"Au 31 décembre 2023, les initiatives entreprises dans le cadre du PJ-Gouv ont permis d'impacter directement 1,1 million de jeunes, de sensibiliser 8,2 millions de jeunes contre les fléaux sociaux et de construire ou réhabiliter 112 structures de formation et infrastructures de jeunesse", a déclaré le porte-parole du Gouvernement ivoirien, Amadou Coulibaly. Il s'exprimait à l'issue du Conseil des ministres tenu, ce mercredi 14 février 2024, à Abidjan-Plateau en présence du Président de la République, Alassane Ouattara. À en croire M. Coulibaly, l'ensemble de ces réalisations a nécessité un investissement de 535,8 milliards de FCFA, dont 360,5 milliards de FCFA pour les constructions ou réhabilitations d'infrastructures, 173 milliards de FCFA pour les initiatives d'accompagnement direct des jeunes vers l'emploi et l'autonomie et 2,4 milliards de FCFA pour les actions de sensibilisation à l'endroit des jeunes.

Economie 

IMPÔT : LA DATE LIMITE DE PAIEMENT DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DE LA PATENTE TRANSPORT FIXÉE AU 1ER MARS

La date limite pour le paiement de la première moitié de la patente transport est fixée au 1er mars 2024, rapporte le directeur général des Impôts dans un communiqué en date du 13 février 2024. Sont concernés, les propriétaires de véhicules de transport de personnes ou de marchandises, y compris les Véhicules de transport avec chauffeur (VTC), les motos-taxis et tricycles à usage de transport public, les exploitants de corbillards ou fourgons mortuaires, ainsi que les marchands forains avec véhicules automobiles. "Passé ce délai, ils s'exposent aux sanctions prévues par le Livre de procédures fiscales, notamment l'application de pénalités et éventuellement, la mise en fourrière de leurs véhicules d'exploitation", prévient le directeur général des Impôts.

PND 2021-2025 : LE GOUVERNEMENT S'ENGAGE À POURSUIVRE ET ACCÉLÉRER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS PROGRAMMÉES EN 2024

Pour l'année 2024, le Gouvernement entend poursuivre et accélérer la mise en œuvre des actions programmées pour l'atteinte des objectifs du Programme national de développement (PND 2021-2025). Cette information a été donnée par le ministre de la Communication, Amadou Coulibaly, à l'issue du Conseil des ministres, le 14 février 2024, à Abidjan. Pour le porte-parole du Gouvernement, l'accent sera mis sur la finalisation des projets prioritaires et structurants, notamment, le 4^e pont reliant la commune de Yopougon à celle du Plateau, la section 1 de la voie de contournement d'Abidjan (Y4), longue de 26 km, ainsi que les autoroutes de sortie Est et Ouest d'Abidjan et les barrages hydroélectriques de Gribo-Popoli et Singrobo-Ahouaty. (Source : CICG)



40 MILLIARDS DE FCFA DE LA BOAD À LA CÔTE D'IVOIRE POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

La Banque ouest africaine de développement (BOAD) a accordé un prêt de 40 milliards de FCFA à la Côte d'Ivoire pour la construction de logements sociaux, a annoncé le porte-parole du Gouvernement, Amadou Coulibaly, ce mercredi 14 février 2024. Lors de l'annonce de l'adoption d'un décret en Conseil des ministres relatif à cet accord de prêt conclu entre l'Institution bancaire et l'État ivoirien, le 9 novembre 2023, Amadou Coulibaly a précisé que le montant porte sur le financement partiel de la première tranche du projet de construction de 4 300 logements sociaux et économiques en Côte d'Ivoire. "Cette tranche comprend 1 160 logements à Abidjan, notamment au PK 24, où se développe une zone industrielle", a-t-il spécifié.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



gouvci



+225 07 87 36 36 36



@gouvci.official



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



Centre d'information et de
Communication Gouvernementale

UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE

www.gouv.ci



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale